

**Patrice
David**

Adjoint au maire
de La Chapelle
Saint Mesmin

**Hélène
Lorme**

Adjointe au
maire d'Ingré

Christophe Chaillou

Conseiller général du Loiret
Maire de Saint Jean de la Ruelle

**Valérie
Barthe Cheneau**
Conseillère municipale
de La Chapelle
Saint Mesmin

**avec vous
pour vous**

Nos priorités pour le canton

NOTRE CANTON

INGRÉ

**LA CHAPELLE SAINT MESMIN
SAINT JEAN DE LA RUELLE**



**NOS
VALEURS**

nos convictions s'inscrivent dans le mouvement de la gauche progressiste, écologiste et humaniste. Notre candidature marque l'ouverture à la société civile. L'attachement fondamental aux valeurs de la République et de la laïcité nous rassemble.



**Christophe
CHAILLOU**

Candidat titulaire

Conseiller Général du Loiret depuis 2001, Christophe CHAILLOU est Maire de Saint Jean de la Ruelle et siège à ce titre au sein de la Communauté d'Agglomération Orléans Val de Loire. Il dirige une association européenne de villes et régions. Agé de 50 ans, il est marié et père de deux enfants.

Il est membre du Parti Socialiste.



Hélène LORME

Candidate titulaire

Adjointe au Maire d'Ingré en charge du Sport, des Activités Physiques et de la Vie Associative. Hélène LORME travaille dans l'informatique en tant que Chef de projet et est également responsable d'une équipe de salariés. Âgée de 45 ans, elle est mariée et mère de quatre enfants. Elle est, avec sa famille, très impliquée dans la vie associative ingrèenne tant sportive que culturelle.

Elle est membre du Parti Socialiste.



Patrice DAVID

Candidat remplaçant

Adjoint au Maire de la Chapelle Saint Mesmin en charge de l'Urbanisme et du Développement Économique, Patrice DAVID travaille dans un établissement public, comme Chargé de Mission, après avoir été Conseiller Professionnel et Directeur d'Agence. Il est engagé dans la vie professionnelle dans le syndicalisme et impliqué dans le secteur associatif à La Chapelle Saint Mesmin. Âgé de 69 ans, il est marié et père de 3 enfants.

Il est membre d'Europe Écologie les Verts.



**Valérie
BARTHE
CHENEAU**

Candidate remplaçante

Conseillère Municipale de La Chapelle Saint Mesmin et Conseillère Communautaire à l'Agglomération Orléans Val de Loire, Valérie BARTHE CHENEAU est Assistante communication dans une chambre consulaire. Âgée de 48 ans, elle est mariée et mère de deux enfants. Elle participe activement à la vie associative chapelloise.

Elle est issue de la société civile.

NOS 5 PRIORITÉS

Dans le LOIRET, donnons l'exemple!



« Il est essentiel, dans notre département, de donner aux personnes âgées de notre canton le choix de vivre le plus longtemps possible et dans les meilleures conditions à leur domicile, ou d'être accueillies dans un établissement (EHPAD) adapté à leurs besoins. »

Jean-Claude PORTHEAULT, Ancien Député du Loiret - Maire honoraire de Saint Jean de la Ruelle

1 Des solidarités actives : donner les moyens adaptés

))) Mettre en place un réel parcours des personnes âgées :

- favoriser leur maintien à domicile
- faciliter la vie des aidants et investir dans des structures adaptées à la perte d'autonomie
- compléter les structures existantes par un **EHPAD** (Établissement d'Hébergement pour Personnes Âgées Dépendantes) à **Ingré**.

))) Améliorer le fonctionnement de la Maison Départementale des Personnes Handicapées, notamment en **réduisant les délais d'instruction des dossiers** des personnes handicapées et en favorisant un meilleur service aux personnes handicapées et à leur famille.

))) Renforcer l'**encadrement des bénéficiaires du RSA** dans une logique de responsabilisation et développer la mise en place de véritables parcours d'insertion.

))) Investir dans l'**économie sociale et solidaire** par la création d'emplois de services auprès des familles des seniors et des personnes handicapées.

2 Améliorer la présence médicale

))) Favoriser le soutien du Département aux dispositifs existants.

))) Soutenir **activement chacun des projets des 3 communes** visant à conforter sur le canton, la présence de professionnels de santé, notamment de médecins.

3

Préparer l'avenir et accompagner les jeunes

Le Département a la responsabilité de l'entretien et de la construction des collèges. Nous nous mobiliserons pour donner aux jeunes citoyens de notre canton les moyens d'étudier dans les meilleures conditions :

- » Donner les moyens de la réussite aux collégiens en dotant les collèges d'équipements modernes et en donnant l'accès pour tous aux outils numériques.
- » Favoriser la mobilité: **financer un voyage pour chaque collégien** en Europe au cours de sa scolarité.
- » Maintenir les 4 collèges dans le canton et **reconstruire le collège André Malraux à Saint Jean de la Ruelle.**
- » Introduire le quotient familial pour les tarifs de restauration dans les collèges, permettant d'adapter les tarifs des repas aux revenus des familles.
- » **Rétablir la prévention spécialisée** (éducateurs) pour lutter et prévenir les dérives dont sont victimes certains mineurs et favoriser les actions de médiation dans les collèges.

« Le département doit accompagner les jeunes dans les étapes importantes vers l'autonomie et valoriser leur engagement citoyen, et ce dès le collège.

Dans notre canton, cela signifie mettre à disposition de tous les collégiens des conditions d'apprentissage optimales et leur permettre l'accès aux nouvelles technologies et l'ouverture vers la culture. »

Prince MABOUSSOU, étudiant - Saint Jean de la Ruelle

Former et accompagner les jeunes citoyens :

- » Favoriser le service civique dans notre département et **encourager la citoyenneté** des jeunes habitants du canton.
- » Proposer une offre de logement des jeunes pour favoriser leur insertion.





Accompagner le développement durable de nos territoires, soutenir les projets des communes

« Situé entre Loire et plaine de Beauce, notre canton doit relever les défis de la biodiversité, de la qualité de l'eau, de la protection des espaces naturels et de la transition énergétique. »

Arnaud JEAN, Premier Adjoint au Maire d'Ingré, chargé de la Vie scolaire, l'environnement et le développement durable

Secrétaire d'Europe Ecologie
Les Verts Ouest-
Loiret



- » Favoriser l'intermodalité des transports: préparer l'**extension du Tram à La Chapelle Saint Mesmin et l'ouverture de gares, notamment à Ingré, dans le cadre de la réouverture de la ligne Orléans Chartres.**
- » Veiller aux critères d'attribution pour les aides aux entreprises et encourager en priorité les activités non délocalisables.
- » Encourager les TPE, les artisans et le commerce de proximité, créateurs d'emplois non délocalisables.
- » Protéger les zones périurbaines dédiées à l'agriculture et soutenir l'installation de jeunes exploitants agricoles, notamment pour la filière biologique, le maraîchage et les circuits courts.
- » Valoriser le patrimoine, notamment la Loire et soutenir la préservation des espaces naturels.
- » Favoriser les circuits courts pour une restauration de qualité dans les collèges.
- » Développer dans le canton le tissu des entreprises et associations d'économie solidaires.
- » Soutenir les initiatives des communes, autour de la nature en ville (plantation de vergers, implantation de ruchers...).

NOTRE ENGAGEMENT

- Défendre et faire respecter les habitants
- Soutenir les communes et les associations
- Rendre compte régulièrement de nos actions (permanences - compte rendus annuels de mandat).

5 Travailler en partenariat et soutenir les associations

» S'appuyer sur le riche tissu associatif du canton et **soutenir les associations** auprès du Conseil Départemental. Mettre en place un véritable partenariat, basé sur le dialogue et le respect mutuel, avec les associations, acteurs essentiels du territoire.

» Développer et soutenir les initiatives intercommunales dans le canton, à l'exemple du festival intercommunal «Festiv'elles», de l'exposition sur la mémoire de la 1^{re} guerre mondiale qui ont réuni et fédéré les habitants des communes du canton.

» Rester vigilant quant au **maintien des sapeurs-pompiers** sur le territoire: le poste avancé d'Ingré doit demeurer.

» Travailler **en totale confiance avec les trois municipalités du canton** en instaurant des relations respectueuses et efficaces entre les conseillers départementaux et les maires de nos communes.



Notre canton est riche de ses associations. Qu'elles soient sportives, culturelles, éducatives ou sociales, elles participent activement à la vie et au dynamisme de nos 3 communes. Elles sont essentielles pour véhiculer des valeurs de partage, d'entraide et d'épanouissement de chacun d'entre nous. Le Conseil Départemental au travers de ses différentes actions et aides financières doit les accompagner dans leur quotidien.

Valérie BARTHE CHENEAU, Conseillère Municipale de La Chapelle Saint Mesmin - impliquée dans la vie associative

FAITES ENTENDRE
VOTRE VOIX
DÈS LE 22 MARS!

**Dans notre canton,
les bureaux de vote sont
ouverts de 8h à 18h.**

Si vous n'êtes pas disponible, vous pouvez donner procuration à tout électeur domicilié dans votre commune. Il suffit de vous rendre au tribunal ou commissariat de police avec une pièce d'identité et un formulaire de procuration disponible sur le site

www.service-public.fr

(-> papiers-citoyenneté -> Vie citoyenne
-> élections)

*“Forts de notre **expérience locale**,
de notre **proximité**, de nos **valeurs**,
nous sollicitons votre **confiance**.
Avec vous, pour vous, nous ferons
évoluer le département du Loiret
et nous **défendrons nos communes**
au Conseil Départemental”*



DÈS LE PREMIER TOUR, LE 22 MARS, EXPRIMONS NOTRE CONFIANCE



Christophe CHAILLOU et Hélène LORME

candidats titulaires

Valérie BARTHE CHENEAU et Patrice DAVID

candidats remplaçants

avec les co-présidents du comité de soutien

Nicolas BONNEAU

Maire de La Chapelle Saint Mesmin

Christian DUMAS

Maire d'Ingré

**réunions
publiques**

Venez débattre...

Lundi 16 mars à 19h

→ Ingré - Carré Bel Air

Mardi 17 mars à 19h

→ La Chapelle Saint Mesmin
Espace Béraire


Mercredi 18 mars à 19h

→ Saint Jean de la Ruelle
Salle des Fêtes

CONTACT: 06 44 94 21 35

SITE: www.lorme-chailloou.fr

EMAIL: contact@lorme-chailloou.fr

 facebook.com/lorme-chailloou

